



# **ESQUELBECCQ**

Village culturel des Flandres

---

**Marché public de services  
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage  
Cahier des Clauses Techniques Particulières**

**CCTP**

**Réaménagement du complexe sportif Jean Michel  
Vaesken**

---

## Objet du marché public

Marché public d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) relatif au réaménagement du complexe sportif Jean Michel VAESKEN

## Contexte et objectif de la mission

Le complexe sportif d'Esquelbecq a été créé en 1980. Au fil des années, rénovations et aménagements ont fait évoluer le site dans son organisation et dans son fonctionnement. Certains bâtiments ou équipements ont vieilli, d'autres sont vétustes ou inutilisés. L'ensemble des équipements n'est plus en capacité d'accueillir les sportifs de manière qualitative. De nouvelles disciplines sportives se sont développées sur la commune sans lieu d'accueil adapté.

L'enjeu essentiel est de proposer une restructuration du complexe qui permette de diversifier les publics accueillis et les activités proposées, essentiellement sportives en mettant à disposition des équipements sportifs variés et qualitatifs, mais également culturelles et festives en permettant l'organisation d'événements particuliers dans des conditions confortables et dans le respect des conditions prévues par les fédérations sportives pour les compétitions.

## Description de la prestation attendue

En 2019, les élus ont décidé d'engager une réflexion concernant le complexe sportif. Suite aux élections municipales de 2020, la nouvelle équipe municipale s'est approprié le projet et a poursuivi la réflexion.

L'AMO aura pour missions notamment :

***Pour l'ensemble de l'opération de définir précisément le programme en fonction des besoins ;***

- Etat des lieux de l'existant en tenant compte des études réalisés et des réflexions déjà menées en reprenant les documents déjà établis (les associations susceptibles de les utiliser à l'avenir et les services municipaux ont été associés à la démarche).
- Reprendre les comptes rendus de réunions d'élus et d'usagers en prévoyant éventuellement une nouvelle rencontre avec les usagers présents et à venir
- Définir précisément le programme en fonction des besoins
- Etablir un document définitif présentant les différentes étapes techniques et chronologiques du réaménagement
- Ce programme pour l'ensemble de la restructuration sera pensé afin que les activités actuelles soient impactées le moins possible dans leurs usages.
- Les normes des fédérations sportives et les mesures de sécurité seront respectées.
- Prévoir l'impact de la réhabilitation dans le quartier et le village pour une bonne intégration des flux d'usagers (accessibilité, stationnement, circulation piétons - cyclistes - voitures)

### ***Pour chaque phase***

- Réaliser des études de structure des bâtiments actuels, connaître l'ampleur de la réhabilitation et sa faisabilité (sans entrer dans le détail de la programmation détaillée).
- Aider aux lancements des études et des investigations préalables (étude de sol, relevé topographique, etc.) qui sont indispensables au regard des travaux envisagés.

La collectivité souhaite que cette mission se réalise rapidement afin de pouvoir enclencher dès 2021, la démarche suivante qui sera de réaliser une étude de faisabilité pour la première phase, élaborer son programme et son enveloppe financière prévisionnelle. Un planning est attendu en phase avec les besoins et objectifs et avec les échéances connues des dépôts de demandes de subventions.

L'AMO proposera un calendrier présentant le déroulement général de l'opération par phase (les phases correspondent à un calendrier des équipements à réhabiliter et des équipements à créer) - Programmation, études de conception, travaux).